

Lettre de Mgr Lefebvre au Souverain Pontife du 14 septembre 1980

Publié le 14 septembre 1980
Mgr Marcel Lefebvre
2 minutes

Très saint Père,

Afin de dissiper les doutes qui peuvent encore exister au sujet de mon attitude, je déclare à nouveau que je suis pleinement d'accord avec ce que Votre Sainteté a déclaré le 6 novembre 1978 en ce qui concerne le Concile Vatican II, comme je l'ai déclaré déjà à Votre Sainteté dans ma lettre du 8 mars 1980 : « **Que le Concile doit être compris à la lumière de toute la sainte tradition et sur la base du magistère constant de la sainte Eglise.** »

Dans l'audience que Votre Sainteté m'a accordée en novembre 1978, Votre Sainteté se réjouissait à la pensée qu'il n'y avait pas de problème concernant la foi qui nous séparait, et me demandait si j'étais prêt à signer cette déclaration. C'est chose faite plusieurs fois depuis cette audience.

Comment alors expliquer que la situation injuste qui nous est faite puisse se prolonger indéfiniment ?

Que Dieu fasse pour le bien de l'Eglise et des âmes que Votre Sainteté prenne une décision salutaire le plus tôt possible !

Que Votre Sainteté daigne agréer mes sentiments de filial respect et soumission in Christo Jesu et Maria.

+ **Marcel Lefebvre**

Source : [Mgr Marcel Lefebvre](#) et le Vatican sous le pontificat de Jean-Paul II